

## Fiche : Définir et analyser son rôle en tant qu'observateur/-trice sur le terrain

### Rappel : Définition du travail de terrain selon E. Hughes, « jeu de rôle » de l'observateur et interaction enquêteur/enquêtés

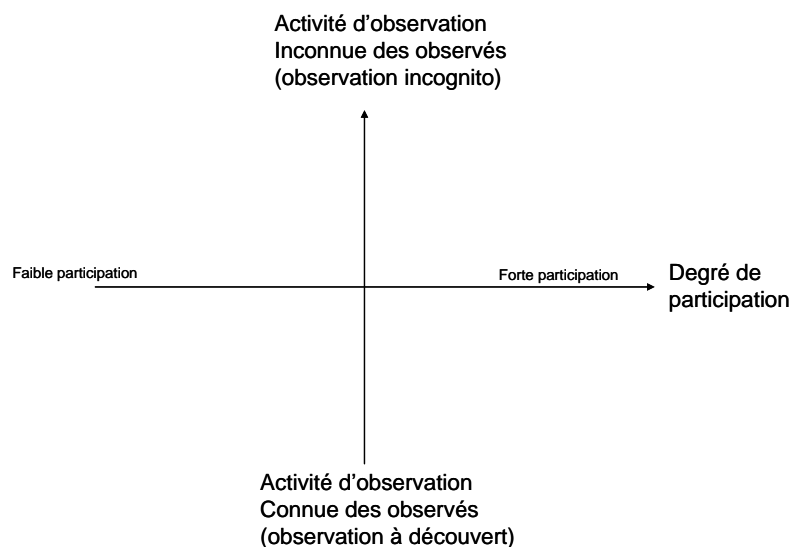
« Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens *in situ* : il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en **jouant un rôle** qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée ».

HUGHES, E.C. 1996. "La place du travail de terrain dans les sciences sociales.", in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267.

On désigne par statut/rôle de l'observateur la manière dont on se présente et se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont on est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier (ces paramètres sont fortement liés en pratique, mais il est utile de les distinguer analytiquement pour voir la diversité des statuts possibles):

- Le degré et les modalités de **participation**
- Le statut **à découvert** (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou **incognito** (le statut de sociologue de l'observateur n'est pas connu).

La plupart du temps, l'alternative n'est pas aussi nette. On se trouve souvent dans des statuts intermédiaires, et le rôle qu'on adopte peut évoluer selon les moments de l'enquête de terrain : passage de la non-participation à la participation, présentation initiale à découvert suivie d'interactions avec d'autres acteurs à qui on ne révèle pas systématiquement son statut de sociologue... Il importe toutefois de bien saisir ces deux grands paramètres, pour se situer par rapport à eux. On pourra ainsi représenter le statut de l'observateur et son évolution éventuelle au fil d'une enquête sur un graphique :



Ce graphique pourra ensuite vous servir pour noter l'évolution de ce rôle.

- **Le degré et les modalités de participation**

Sur la question de la participation : va-t-on prendre un rôle déjà existant dans la situation étudiée (définition classique de **l'observation participante**) ? Ou se contenter d'une posture d'observation plus en retrait?

NB : il arrive souvent que la participation ne soit pas aussi nettement définie en termes de "rôle préexistant dans la situation" (rôles peu clairs : cf foules, bandes..)

Les **paramètres** du choix :

- La participation est-elle possible, et quels rôles pouvez-vous occuper dans la situation ?
- **Impact sur la relation enquêteur-enquêtés** : dans quelle mesure la participation peut-elle faciliter votre acceptation par les enquêtés ? Par le biais de la réciprocité (en prenant un rôle, vous rendez des services) ? parce que cela vous permet de vous "fondre dans le paysage" ?
- **Impact sur la collecte des données** : à quelles données particulières, quels aspects du terrain, va-t-on pouvoir avoir accès par ce biais ? Réfléchir **aux possibilités de mobilité induites par ce rôle** : accès à des choses auxquelles on n'aurait pas accès en tant que simple observateur... mais aussi, parfois, restriction de la mobilité et de la possibilité de **prise de note**.
- Intérêt du point de vue de l'analyse : la non-participation peut limiter la compréhension du fait d'une trop grande distance. Inversement, une participation intensive peut rendre plus difficile la mise à distance nécessaire pour l'analyse.

A préciser : êtes-vous dans une situation **d'observation participante rétrospective** (vous allez en tant qu'observateur sur un terrain sur lequel vous êtes déjà, ou avez été, en tant que participant) ?

NB : même si vous avez l'impression de « ne pas participer », réfléchissez au rôle qui vous sera assigné par les enquêtés. (ex : j'observe, incognito et sans participer, un marché, mais je serai probablement perçu par les personnes en présence comme un.e client.e).

- **Observation à découvert ou incognito**

La possibilité d'une observation incognito (ou « à couvert »/*covert observation*) a suscité d'importantes controverses en sociologie. Si on l'entend comme le fait de mentir délibérément sur les raisons de sa présence sur le terrain, celle-ci est généralement proscrite sur le plan déontologique, et mérite de faire l'objet d'une discussion collective si elle est envisagée (par exemple, sur des terrains où l'on estime que l'accès à découvert sera impossible).

Cependant, les sociologues en observation se retrouvent très souvent dans des situations d'observation incognito de fait, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas identifiés comme sociologues par le public qu'ils observent : par exemple, parce que la situation ne leur impose pas de se présenter ou négocier leur accès sur le terrain (ex., observation d'un lieu public), ou encore parce qu'ils se sont présentés à une partie des personnes présentes mais pas à toutes (ex. sociologue qui observe un café, à découvert pour le patron mais incognito de fait pour les clients). Il est donc utile de réfléchir à la façon dont les différents publics vous perçoivent (sociologue ou autre) et aux incidences possibles de cette perception.

Les avantages et inconvénients des deux situations sont résumés dans le tableau ci-dessous d'Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier.

Concrètement, les choix que vous aurez à faire dépendent du niveau de publicité et d'ouverture du terrain sur lequel vous travaillez :

- Sur un terrain public qui ne requiert aucune présentation de soi pour accéder (ex. un parc, une place), vous n'êtes pas tenu de vous présenter. En revanche, vous pourrez être amené.e à vous présenter à certaines personnes au fil des interactions (ex. observation fixe d'une scène spécifique dans ce lieu public, avec des acteurs présents de façon durable)
- Sur un terrain d'accès plus fermé, qui demande une présentation de soi pour accéder (ex. une entreprise, une association), vous devrez vous présenter en tant que sociologue. Les modalités de cette présentation doivent être réfléchies en amont.
- Sur des terrains semi-publics (ex. établissements privés ouverts au public, comme un café) la question est plus ouverte. Une possibilité fréquemment adoptée est la présentation de soi comme sociologue auprès des « permanents » et/ou responsables du lieu, et non auprès du reste du public.

Dans tous les cas, il faudra poursuivre la réflexion sur la façon dont vous êtes perçu.e par les différents publics.

	Statut de l'observateur	
	À découvert	Incognito
<b>Adéquation des constats à la réalité ordinaire</b>	- ou en tout cas incertitude	+
<b>Compréhension intime des rôles sociaux</b>	- car maintien d'une extériorité mais apparition possible d' « alliés »	+ mais risque de centrisme, d'adoption du point de vue des acteurs
<b>Accès à des informations par questions</b>	+ mais sous contrôle	- mais possible avec du temps
<b>Possibilité de prise de notes</b>	+ mais parfois soumission à accord, comme pour les enregistrements audio, voire autocensure par sens de la situation	- sauf si le rôle prévoit l'utilisation de l'écriture
<b>Accès à la variété des situations observables</b>	+ mais sous réserve d'acceptation par les enquêtés	- mais sans réserve autre que les réserves rencontrées par un acteur ordinaire de la situation

Tableau 1 : Avantages et inconvénients de l'observation à découvert et incognito sur le plan scientifique. Source : ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris: Nathan, p.29

Ces éléments caractérisant le rôle adopté par l'observateur/-trice sur le terrain sont donc à prendre essentiellement comme des points de repères par rapport auxquels on pourra décrire une relation d'enquête toujours plus complexe en réalité.

**Pour en savoir plus :**

Arborio Anne-Marie et Fournier Pierre, 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan - 128.

Gold Raymond. 2003[1958], "Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique," *L'enquête de terrain*, D. Cefaï ed, Paris, La Découverte, p. 340–349.

Hughes Everett C, 1996, "La place du travail de terrain dans les sciences sociales," *Le regard sociologique*, E.C. Hughes ed, Paris, Editions de l'EHESS, p. 267–279.

+ Exemples de travaux étudiés en cours sur le rôle adopté et les interactions enquêteur/-trice – enquêté.e.s :

Fournier, Pierre. 1996. « Des observations sous surveillance ». *Genèses*, (24), 103–119.

Le Renard, A. (2011). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 81(4), 128–141.

Mainsant Gwénaëlle, 2008, "Prendre le rire au sérieux. La plaisanterie en milieu policier," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin and A. Bensa eds, Paris, La Découverte, p. 99–120.